



**KPMG Audit**  
224 rue Carmin  
CS 17610  
31676 Labège Cedex  
France



**Grant Thornton**

L'instinct de la croissance™

**Grant Thornton**  
**Membre de Grant Thornton International**  
29 rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine  
France

# Latécoère S.A.

**Rapport des commissaires aux comptes sur les  
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017  
Latécoère S.A.  
135, rue de Périole - 31500 Toulouse  
*Ce rapport contient 28 pages*  
Référence : MD - 182.007 RCA



KPMG Audit  
224 rue Carmin  
CS 17610  
31676 Labège Cedex  
France



Grant Thornton  
L'instinct de la croissance™

Grant Thornton  
Membre de Grant Thornton International  
29 rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine  
France

## **Latécoère S.A.**

Siège social : 135, rue de Périole - 31500 Toulouse  
Capital social : €. 189.489.904

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée générale des actionnaires de la société Latécoère S.A.,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Latécoère S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité des comptes.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement n°2015-05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

### Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Contrats de construction

#### Risque identifié

La société réalise une part significative de son chiffre d'affaires au travers de contrats de construction de sous-ensembles avioniques dont la durée couvre plusieurs exercices.

La société facture à la livraison de chaque sous-ensemble et toute la facturation effectuée est acquise quelle que soit l'issue du programme. En conséquence, le chiffre d'affaires et la marge estimée sont reconnus à l'avancement qui est déterminé pour chaque programme par rapport à la livraison des sous-ensembles (« *milestones* ») comme indiqué dans la note 2.6 de l'annexe.

La marge estimée à terminaison est calculée pour chaque programme sur la base d'une prévision comprenant les éléments techniques et budgétaires. Cette marge est révisée périodiquement en fonction des coûts et produits réalisés sur la période et restant à venir. Lorsque la marge prévisionnelle est négative, elle est immédiatement constatée en résultat.

Par ailleurs, dans le cadre de ces contrats de construction couvrant plusieurs exercices, la société est amenée, au cours des premiers exercices, à constater au bilan des coûts de production ou encours courbe qui sont ensuite recyclés en résultat.

Nous avons considéré que l'évaluation du chiffre d'affaires et de la marge prévisionnelle ainsi que la valorisation de l'encours courbe pour les programmes en cours de construction constituent des points clés de l'audit en raison de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la Direction.

#### Notre réponse

Nous avons notamment :

- pris connaissance des procédures et des contrôles mis en place par la société concernant la détermination du chiffre d'affaires et l'estimation des marges prévisionnelles par programme et testé l'efficacité opérationnelle de ces contrôles ;
- testé les contrôles du Groupe relatifs à la concordance de la facturation avec les livraisons effectuées ;
- pour l'ensemble des contrats de construction :
  - rencontré les responsables de programme,
  - rapproché les données comptables avec les suivis de chantier,
  - corroboré le degré d'avancement retenu en examinant notamment la documentation technique et les carnets de commande des clients concernés,
  - comparé les estimations des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes,

- comparé les résultats cumulés et l'encours courbe enregistré à l'actif du bilan avec les estimations de marge prévisionnelle par programme,
- et apprécié le caractère raisonnable des estimations de coûts futurs.

#### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

#### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-5 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

#### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

#### **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

##### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Latécoère S.A. par l'Assemblée générale du 3 juin 2005 pour le cabinet Grant Thornton et du 25 juin 1993 pour le cabinet KPMG S.A. Par ailleurs, la société Fidulor, membre du réseau Grant Thornton depuis 2002, était précédemment commissaire aux comptes de la société Latécoère S.A. depuis le 10 juin 1983.

Au 31 décembre 2017, Grant Thornton était dans la 32<sup>e</sup> année de sa mission sans interruption et KPMG S.A. dans la 24<sup>e</sup> année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

## **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

#### **Rapport au Comité d'audit**

Nous remettons un rapport au Comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

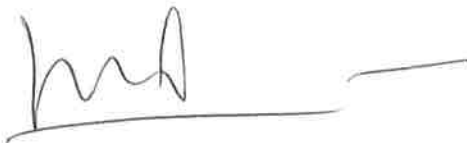
Les commissaires aux comptes,

Labège, le 11 avril 2018

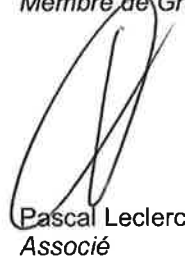
Neuilly-sur-Seine, le 11 avril 2018

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.

Grant Thornton  
Membre de Grant Thornton International



Michel Dedieu  
Associé



Pascal Leclerc  
Associé

# COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE LATECOERE S.A. AU 31 DECEMBRE 2017

## 1 Bilan de la société LATECOERE S.A.

<i>En milliers d'euros</i>	Montant brut	Amort. Prov.	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Frais d'établissement	9 011	4 120	4 891	6 693
Fonds commerciaux	500	500	0	0
Logiciels	20 096	11 637	8 459	10 455
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>29 607</b>	<b>16 257</b>	<b>13 350</b>	<b>17 148</b>
Terrains	505		505	505
Constructions	12 890	7 987	4 902	4 774
Installations techniques, outillages	37 666	27 564	10 102	10 763
Autres immobilisations corporelles	1 548	1 288	260	327
Immobilisations en cours	16 540	364	16 175	4 671
Avances et acomptes	80		80	214
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>69 228</b>	<b>37 204</b>	<b>32 025</b>	<b>21 255</b>
Autres participations	46 402	638	45 764	44 803
Créances rattachées à des participations	1 933		1 933	26 523
Autres titres immobilisés	25		25	25
Autres immobilisations financières	135	1	134	211
<b>Immobilisations financières</b>	<b>48 496</b>	<b>639</b>	<b>47 857</b>	<b>71 561</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>147 331</b>	<b>54 099</b>	<b>93 231</b>	<b>109 964</b>
Matières premières	20 197	6 773	13 423	14 652
En-cours de production de biens	197 470	5 237	192 233	217 808
Produits intermédiaires et finis	31 575	3 548	28 027	28 221
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>249 242</b>	<b>15 559</b>	<b>233 683</b>	<b>260 681</b>
Avances, acomptes versés sur commandes	5 184		5 184	756
Créances clients et comptes rattachés	16 797		16 797	16 963
Autres créances	89 496		89 496	137 857
Disponibilités	135 840		135 840	141 549
Charges constatées d'avance, charges à répartir	724		724	6 613
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>497 282</b>	<b>15 559</b>	<b>481 723</b>	<b>564 419</b>
Ecart de conversion	4 011		4 011	1 517
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>648 624</b>	<b>69 658</b>	<b>578 966</b>	<b>675 901</b>

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Capital social ou individuel	188 790	188 087
Primes d'émission, de fusion, d'apport	215 008	214 408
Réserve légale	1 722	1 722
Autres réserves	107 496	107 496
Report à nouveau	-243 972	-204 562
Résultat de l'exercice	32 161	-39 410
Provisions réglementées	5 572	5 342
<b>Capitaux propres</b>	<b>306 776</b>	<b>273 083</b>
Avances conditionnées	34 628	33 428
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>34 628</b>	<b>33 428</b>
<b>Total Fonds propres</b>	<b>341 404</b>	<b>306 511</b>
Provisions pour risques	4 407	1 918
Provisions pour charges	23 202	32 606
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>27 610</b>	<b>34 524</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	47 390	82 420
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 998	87 648
Dettes fiscales et sociales	21 888	25 699
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	434	1 652
Autres dettes	48 153	132 568
Produits constatés d'avance	0	874
<b>Total dettes</b>	<b>208 861</b>	<b>330 862</b>
Ecart de conversion	1 091	4 003
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>578 966</b>	<b>675 901</b>



## 2 Compte de résultat de la société LATECOERE S.A.

En milliers d'euros	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Production vendue de biens	435 259	476 420
Production vendue de services	12 520	16 544
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>447 779</b>	<b>492 963</b>
Production stockée	-27 200	-21 841
Production immobilisée	11 561	1 677
Subventions d'exploitation	3 815	2 217
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges	5 427	7 835
Autres produits	15 493	37
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>456 875</b>	<b>482 889</b>
Achats matières premières, approvisionnements	30 774	35 666
Variation stocks (matières premières, approvisionnements)	2 866	13 186
Autres achats, charges externes	347 596	341 490
Impôts et taxes et versements assimilés	5 687	6 057
Salaires et traitements	44 289	48 109
Charges sociales	19 434	22 334
Dotations aux amortissements et aux provisions ( immobilisations )	8 807	8 204
Dotations aux provisions sur actif circulant	7 689	1 947
Autres charges d'exploitation	17 212	788
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>484 354</b>	<b>477 781</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-27 480</b>	<b>5 107</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>54 394</b>	<b>-22 198</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>26 915</b>	<b>-17 091</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>700</b>	<b>-30 786</b>
Participation salariés aux fruits de l'expansion	-1 220	-491
Impôts sur les bénéfices	5 766	8 958
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>543 444</b>	<b>498 651</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>511 283</b>	<b>538 061</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>32 161</b>	<b>-39 410</b>

Le tableau ci-dessous permet de mesurer l'impact de l'application du règlement ANC n° 2015-05 :

En milliers d'euros	31 déc. 2017 avec application norme ANC n°2015-05	31 déc. 2016 avec application norme ANC n°2015-05	31 déc. 2017 Application anciennes normes	31 déc. 2016 publié (application ancienne norme)	Impact de la norme ANC n°2015-05 sur les comptes au 31 déc. 2017	Impact de la norme ANC n°2015-05 sur les comptes au 31 déc. 2016
<i>Chiffre d'affaires net</i>	447 779	478 405	449 032	492 963	-1 254	-14 559
Produits d'exploitation	456 875	476 685	441 941	482 889	14 934	-6 203
Charges d'exploitation	484 354	486 996	465 768	477 781	18 586	9 215
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-27 480</b>	<b>-10 311</b>	<b>-23 827</b>	<b>5 107</b>	<b>-3 652</b>	<b>-15 419</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>54 394</b>	<b>-6 780</b>	<b>53 097</b>	<b>-22 198</b>	<b>1 297</b>	<b>15 419</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>32 161</b>	<b>-39 410</b>	<b>34 516</b>	<b>-39 410</b>	<b>-2 355</b>	<b>0</b>

### 3 Tableau de flux de trésorerie de la société LATECOERE S.A.

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Résultat net	32 161	-39 410
Elimination des amortissements et provisions	1 201	38 998
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>33 362</b>	<b>-412</b>
Variation du BFR net de provisions	-12 783	78 096
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>20 579</b>	<b>77 684</b>
Total des investissements	-16 051	-4 934
Total des cessions	272	630
<b>Flux net de trésorerie provenant des investissements</b>	<b>-15 779</b>	<b>-4 304</b>
Augmentation (réduction) de capital	1 302	2 194
Emissions de dettes financières <sup>1</sup>	45 000	119
Remboursements de dettes financières <sup>2</sup>	-82 391	-16 574
Flux liés à des participations	-39	-100
Flux liés aux avances remboursables	1 200	1 406
Cession (acquisition) d'actions propres	17	-10
Variation nette des prêts et avances consentis	24 398	40
<b>Flux net de trésorerie provenant du financement</b>	<b>-10 513</b>	<b>-12 925</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>-5 713</b>	<b>60 455</b>
Trésorerie d'ouverture	141 532	81 077
Trésorerie de clôture	135 819	141 532
Trésorerie et équivalent de trésorerie	135 840	141 549
Concours bancaires courants	-22	-17
<b>TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE</b>	<b>135 819</b>	<b>141 532</b>

<sup>1</sup> Pour 2017 correspond au nouvel emprunt obtenu auprès de la BEI fin 2017.

<sup>2</sup> Pour 2017 correspond au remboursement du crédit syndiqué.

## 4 Annexe des comptes sociaux au 31 décembre 2017

Les présents documents sont annexés au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017, dont le total est de 578 966 K€, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 543 444 K€, le total des charges 511 283 K€, et dégageant un résultat positif de 32 161 K€.

L'exercice concerné couvre une période de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Les états financiers sont présentés en KEuros arrondis au millier d'euros le plus proche.

### NOTE 1 FAITS MARQUANTS

#### Changement de méthode comptable

Les principes comptables applicables aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture ont été modifiés par le règlement ANC n° 2015-05 du 2 juillet 2015. Il est d'application obligatoire aux exercices ouverts depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Les principaux impacts pour la société sont les suivants :

- Les gains et pertes de change résultant des opérations qualifiées en comptabilité de couverture auparavant constatés en résultat financier sont dorénavant comptabilisés au même endroit que l'élément couvert à savoir le chiffre d'affaires.
- Les gains et pertes de change sur les opérations d'exploitation (clients/fournisseurs) auparavant constatés en résultat financier sont dorénavant comptabilisés en résultat d'exploitation.
- Les gains ou pertes latentes des opérations de couverture non qualifiées en comptabilité de couverture (position ouverte isolée) sont dorénavant enregistrés au bilan de la société. Les pertes latentes de ces opérations sont enregistrées en résultat financier.

En milliers d'euros	31 déc. 2017 avec application norme ANC n°2015-05	31 déc. 2016 avec application norme ANC n°2015-05	Impact de la norme ANC n°2015-05 sur les comptes au 31 déc. 2017	Impact de la norme ANC n°2015-05 sur les comptes au 31 déc. 2016
Chiffre d'affaires net	447 779	478 405	-1 254	-14 550
Produits d'exploitation	456 675	476 685	14 934	-6 203
Charges d'exploitation	484 354	486 990	18 596	9 215
RESULTAT D'EXPLOITATION	-27 480	-10 311	-3 652	-15 419
RESULTAT FINANCIER	54 394	-6 780	1 297	15 419
RESULTAT NET	32 161	-30 410	-2 355	0

L'application du règlement ANC n°2015-05 n'aurait pas d'impact sur le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2016

#### Financement du développement de la société

Fin 2017, la société a contracté un financement global de 55 M€ auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

Ce financement vient soutenir les investissements programmés dans le cadre du plan de Transformation 2020 qui vise à conquérir de nouveaux marchés grâce à une plus grande place donnée à l'innovation et à améliorer la compétitivité industrielle avec des process modernisés et automatisés, dans un objectif d'excellence.

Les efforts de développement de nouveaux produits et technologies, appuyés par la BEI, accompagnent les projets industriels ambitieux portés par Latécoère, dont l'usine 4.0 en périphérie de Toulouse (Montredon) labélisée « Vitrine Industrie du Futur » ainsi que le nouveau site de production en Bulgarie.

Parallèlement, la société optimise la structure de son endettement grâce à la renégociation de son programme d'affacturage et au remboursement de son crédit syndiqué pour un montant de 82 M€.

Au 31 décembre 2017, le montant du financement tiré par la société auprès de la BEI s'élève à 45 M€.

### NOTE 2 PRINCIPES COMPTABLES

#### 2.1 Présentation des comptes

Les comptes annuels de la société arrêtés au 31 décembre 2017 ont été établis conformément à la réglementation en vigueur, résultant de l'application du règlement ANC 2014-03. De plus, la société applique pour le traitement comptable de certaines opérations spécifiques les recommandations du plan comptable professionnel de l'industrie aéronautique et spatiale.

#### 2.2 Hypothèses et estimations

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction de procéder à des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges.

La société formule des hypothèses et établit régulièrement, sur ces bases des estimations relatives à ses différentes activités. Ces estimations sont fondées sur son expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances ; elles intègrent les conditions économiques prévalant à la clôture et les informations disponibles à la date de préparation des états financiers. La Direction revoit régulièrement ces estimations et hypothèses en s'appuyant sur l'expérience et divers autres facteurs

considérés comme raisonnables pour estimer la valeur comptable des éléments d'actif et de passif

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les jugements exercés par la Direction, ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important de variations au cours de la période, concernent principalement la marge estimée au titre des contrats de construction (note 2.6), les provisions sur stocks, la valeur recouvrable des immobilisations financières et les avantages au personnel (note 15.2).

Au 31 décembre 2017, les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers ont été réalisées dans un contexte économique mondial avec un degré de volatilité encore élevé au regard des perspectives économiques. Les estimations et hypothèses retenues dans les comptes ont été déterminées à partir des éléments en possession de la Société à la date de clôture notamment concernant :

- les informations commerciales (carnet de commandes et cadences) communiquées par les différents avionneurs et des informations provenant des perspectives du marché aéronautique,
- les perspectives d'évolution du dollar à long-terme.

### 2.3 Autres immobilisations incorporelles

Composées essentiellement de logiciels informatiques, elles sont inscrites à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production (production immobilisée). Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La différence entre l'amortissement économique, fondé sur la durée d'utilité, et l'amortissement calculé sur la base de la durée fiscale est constatée en amortissement dérogatoire. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée d'usage.

### 2.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût directement attribuable (incluant le prix d'achat, les taxes payées et les frais directs d'achat), diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les dépenses ultérieures relatives à des immobilisations corporelles sont comptabilisées comme des charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues si elles maintiennent le niveau de performance de l'actif. Elles sont en revanche ajoutées à la valeur comptable de l'immobilisation initiale quand les avantages économiques futurs sont supérieurs au niveau initial de performance et que leur coût peut être évalué de façon fiable.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est réparti entre ses différents éléments constitutifs (composants) s'il s'est avéré que les durées d'utilité sont différentes. De ce fait chaque élément d'actif est amorti sur une durée distincte. La société LATECOERE a défini des familles de biens pouvant faire l'objet d'une décomposition et les durées d'utilité des composants ainsi déterminés.

Compte tenu du fait que les actifs acquis par la société LATECOERE n'ont pas pour vocation d'être revendus avant leur fin de vie économique, aucune valeur résiduelle n'a été appliquée aux différents actifs corporels immobilisés.

Le mode d'amortissement reflète le rythme de consommation des avantages économiques futurs liés à l'actif.

Toute perte de valeur est comptabilisée en résultat d'exploitation, sur la ligne « dotations aux amortissements ».

Les subventions reçues par la société LATECOERE dans le cadre d'aide au financement d'actifs industriels immobilisés sont comptabilisées en déduction de la valeur d'origine du bien.

Par ailleurs, la société LATECOERE n'a pas retenu l'option de pouvoir intégrer, dans le coût de constitution d'un actif immobilisé, les frais financiers liés à un financement spécifique mis en place à cet effet.

L'ensemble des amortissements associés aux familles et aux sous-familles est repris ci-après.

Famille	Durée d'amortissement
Construction	15 - 40 ans
Installations générales	10 - 20 ans
Installations techniques	6 2/3 – 20 ans
Outillages	3 ans
Matériel électronique	5 ans
Matériels informatiques	3 – 5ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau	6 2/3 ans
Mobilier	10 ans

D'une façon générale, la société LATECOERE a opté pour l'utilisation du mode d'amortissement linéaire pour l'ensemble de ses biens. Toutefois, lorsque la nature et la spécificité du bien le permettra, le mode d'amortissement dégressif pourra être retenu.

### Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs immobilisés de la société sont examinées à chaque clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. Si un tel indice est identifié, un test de dépréciation est réalisé. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs concerné à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre son prix de vente net de coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée de l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa cession à la fin de sa durée d'utilité.

Pour déterminer la valeur d'utilité d'un actif, la société LATECOERE utilise :

- les prévisions de flux de trésorerie (avant impôt et frais financiers) basés sur des hypothèses qui retiennent l'actif dans son état actuel et représentent la meilleure estimation des conditions économiques qui existeront pendant la durée d'utilité de l'actif restant à courir,
- le taux d'actualisation avant impôt qui reflète les évaluations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Le taux d'actualisation ne reflète pas les risques dont il a été tenu compte lors de l'estimation des flux de trésorerie futurs.

Une dépréciation est constatée à chaque fois que la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable.

## 2.5 Titres de participation et autres immobilisations financières

### Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits en comptabilité à leur prix d'acquisition ou de souscription. À la clôture de l'exercice, leur valeur d'usage est déterminée en prenant en compte la situation nette et les perspectives de rentabilité de chacune d'elles.

### Autres immobilisations financières

Leur valeur brute est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires.

## 2.6 Stocks et en-cours

### Matières premières

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. La valorisation se fait au prix moyen pondéré. Des provisions pour dépréciation sont constituées sur les matières premières et équipements non mouvementés depuis plus d'un an et pour lesquels aucune utilisation n'est prévue à court terme.

### Travaux en-cours hors contrat de construction

La valeur brute des travaux en-cours est évaluée suivant la méthode du coût de revient complet à l'exclusion des frais hors production (frais financiers, frais de commercialisation, devis sans suite, frais administratifs...). Des provisions pour dépréciation sont constituées sur les travaux en-cours lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur comptable.

### Contrat de construction (contrats long terme)

La société LATECOERE a conclu avec certains de ses clients des contrats de partenariat dont les caractéristiques sont celles des contrats de construction :

- contrat relatif à la production d'un ensemble de biens étroitement liés ou interdépendants en terme de conception, technologie et fonction ;
- dont la durée couvre plusieurs exercices.

Les produits et les coûts principaux pris en compte dans le cadre de l'application des contrats de construction sont :

a. pour les produits :

- le montant initial des produits convenus dans le contrat ;
- les modifications des travaux du contrat ou les réclamations dans la mesure où il est probable qu'elles donneront lieu à des produits et où elles peuvent être estimées de façon fiable.

b. pour les coûts :

- Les coûts directement liés au contrat ;
- les coûts attribuables à l'activité de contrats en général et qui peuvent être affectés au contrat ;
- tous autres coûts qui peuvent être spécifiquement imputés au client selon les termes du contrat.

La marge est reconnue à l'avancement et calculée par rapport à la livraison des éléments (« milestones »). En effet la société LATECOERE facture à la livraison et toute la facturation effectuée est acquise quelle que soit l'issue du programme.

Il est aussi possible que des facturations complémentaires soient effectuées par la suite (modifications ou suppléments de travaux). Une étude est menée au cas par cas afin de définir les éléments permettant d'identifier l'avancement (« milestones »).

La marge estimée est calculée sur la base d'une prévision comprenant les éléments techniques et budgétaires. Cette marge est révisée périodiquement en fonction des coûts et produits réalisés sur la période et restant à venir. Lorsque le risque de change a fait l'objet d'un contrat de couverture, l'incidence de cette couverture est intégrée dans le calcul de la marge estimée. Lorsque la marge prévisionnelle est négative, elle est immédiatement constatée en résultat.

Dans le cadre de contrats de construction couvrant plusieurs exercices, la société est amenée au cours des premiers exercices à constater au bilan des coûts de production qui seront ensuite recyclés en résultat en fonction de la décroissance réellement observée.

Les contrats de construction sont basés sur des prévisions faites par la société LATECOERE en tenant compte des informations commerciales (carnet de commandes et cadences) communiquées par les différents aviateurs et des informations provenant des perspectives du marché aéronautique. Les coûts à venir sont estimés sur la base des organisations industrielles mises en place par la société LATECOERE. Par ailleurs, les flux dollars (chiffres d'affaires et charges) représentant une part significative des flux globaux, la société LATECOERE a fondé ses prévisions sur des hypothèses d'évolution future du dollar en relation avec la durée des contrats. Cette dernière

hypothèse peut être revue en fonction des perspectives d'évolution de la devise et de ses impacts au niveau des prévisions.

## 2.7 Reconnaissance du revenu

Le revenu est reconnu selon les critères suivants :

- pour les contrats de construction, il convient de se référer à la note 2.6 ;
- pour les autres types de contrats (hors prestation), le revenu est reconnu au moment du transfert de la majorité des risques et avantages à l'acheteur, ce qui intervient généralement au moment de la livraison ;
- pour les contrats de prestations de services, le revenu est reconnu à l'avancement, en fonction de l'avancement réel des travaux sur la base des coûts constatés par rapport aux coûts totaux estimés.

## 2.8 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. A la clôture de chaque exercice, les risques de non recouvrement sont pris en compte et ces créances font l'objet d'une provision le cas échéant.

## 2.9 Valeurs mobilières de placement

Elles sont exclusivement constituées par des valeurs mobilières (autres que les actions propres). Leur valeur brute est formée par leur coût d'achat, hors frais et accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

## 2.10 Provisions pour risques

Les provisions sont établies suivant les dispositions prévues par le règlement CRC 2000-06 sur les passifs. Les risques connus à la date de l'arrêté des comptes font l'objet d'un examen et une provision est constituée.

## 2.11 Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent exclusivement les amortissements dérogatoires. Les amortissements dérogatoires sont constitués par la différence entre l'amortissement linéaire inscrit en exploitation et l'amortissement dégressif autorisé par la législation fiscale en vigueur.

## 2.12 Enregistrement des opérations en devises

### Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées aux cours de conversion des devises à la date des transactions. Les dettes et créances en devises sont réévaluées aux cours de clôture du 31 décembre, les gains et pertes non réalisés résultant de cette réévaluation étant portés en écart de conversion. Les pertes de change non réalisées au 31 décembre font l'objet de provisions, excepté pour les pertes compensées par des gains potentiels dans une même devise et sur une même échéance.

Les gains et pertes de change relatifs à des éléments d'exploitation sont enregistrés en résultat d'exploitation. Ceux relatifs à des éléments financiers sont enregistrés en résultat financier.

## Couverture du risque de change

### Opérations de couverture

Les valeurs de marché des instruments financiers sur des opérations qualifiés en comptabilité de couverture dites « opérations de couverture » ne sont inscrites au bilan de la société mais inscrites en engagements hors bilan.

Les gains et pertes latentes ne sont pas inscrits en résultat. En revanche, les gains et pertes réalisés sur ces opérations sont constatés en résultat symétriquement à l'élément couvert.

Dans la plupart des cas, la société couvre son flux de facturation en USD. Ainsi le résultat de ces couvertures est enregistré en chiffre d'affaires.

### Opérations spéculatives

Les valeurs de marché des instruments financiers sur des opérations non qualifiés en comptabilité de couverture dites « opérations spéculatives » sont inscrites au bilan de la société.

Les gains et pertes latentes font l'objet d'une provision financière et les gains et pertes réalisés sur ces opérations sont enregistrés en résultat financier.

## 2.13 Médailles du travail

En conformité avec la recommandation n° 2003-R-01 du Conseil National de la Comptabilité (règlement n° 2000-06 sur les passifs), la société LATECOERE a comptabilisé sur l'exercice 2004 une provision pour médailles du travail, calculée en conformité avec la norme IAS 19 (sur la base d'hypothèses actuarielles, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel). Au 31 décembre 2017, le montant de cette provision a été réévalué et s'élève à 1 612 K€ contre 1 805 K€ au 31 décembre 2016.

## 2.14 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté à la livraison des produits ou à la réalisation des prestations de services.

## 2.15 Impôts

Depuis l'exercice fiscal 2009, la société LATECOERE s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés, des contributions additionnelles assises sur l'impôt sur les sociétés et de l'imposition forfaitaire annuelle due au titre du Groupe fiscal qui comprend les sociétés LATECOERE, LATElec, et LATECOERE développement.

En application de la convention d'intégration fiscale, les filiales intégrées fiscalement supportent leur propre charge d'impôt, comme elles le feraient en l'absence d'intégration fiscale et versent les sommes correspondantes à la société LATECOERE, à titre de contribution au paiement des impôts du Groupe fiscal.

## **2.16 CICE**

Le CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est pris en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

La comptabilisation du CICE a été réalisée en diminution de l'impôt sur les sociétés, par le crédit d'un sous compte d'un crédit d'impôt (compte 699).

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élève à 1 185 800 € et a fait l'objet de préfinancement.

Le CICE a été principalement utilisé pour la reconstitution du fonds de roulement.

### NOTE 3 IMMOBILISATIONS

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2016	Acquisitions	Reclassement	Cessions / mises au rebut	31 déc. 2017
Frais d'établissement	9 011	0	0		9 011
Fonds de commerce	500	0	0		500
Logiciels	18 712	230	1 237	83	20 096
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>28 222</b>	<b>230</b>	<b>1 237</b>	<b>83</b>	<b>29 607</b>
Terrains	505	20		19	505
Constructions	12 201	665	26	2	12 890
Installations techniques, matériels outillages industriels	35 935	1 792	38	99	37 666
Matériel de transport	143	20		20	143
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 352	57	0	3	1 405
Immobilisations corporelles en cours	4 671	13 170	-1 301	0	16 540
Avances et acomptes	214	97		232	80
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>55 021</b>	<b>15 821</b>	<b>-1 237</b>	<b>376</b>	<b>69 228</b>
Autres participations	46 363	39		0	46 402
Créances rattachées à des participations	26 523	3 470		28 060	1 933
Autres titres immobilisés	25				25
Autres immobilisations financières	211	5 743		5 819	135
<b>Immobilisations financières</b>	<b>73 122</b>	<b>9 252</b>	<b>0</b>	<b>33 878</b>	<b>48 496</b>
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS BRUTES</b>	<b>156 365</b>	<b>25 303</b>	<b>0</b>	<b>34 337</b>	<b>147 331</b>

### NOTE 4 AMORTISSEMENTS

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2016	Dotations	Reprises	31 déc. 2017
Frais d'établissement	2 318	1 802		4 120
Fonds de commerce	500	0		500
Logiciels	8 256	3 464	83	11 637
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>11 074</b>	<b>5 266</b>	<b>83</b>	<b>16 257</b>
Constructions	7 426	563	2	7 987
Installations techniques, matériels outillages industriels	25 172	2 490	98	27 564
Matériel de transport	131	5	0	136
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 037	118	3	1 152
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>33 766</b>	<b>3 177</b>	<b>104</b>	<b>36 839</b>
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS</b>	<b>44 840</b>	<b>8 443</b>	<b>187</b>	<b>53 096</b>



En milliers d'euros	Linéaire	Dégressif	Amortissements dérogatoires	
			Dotations	Reprises
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 266</b>	<b>0</b>	<b>1 170</b>	<b>902</b>
Constructions	563		56	120
Installations techniques, matériels outillages industriels	2 490		398	372
Matériel de transport	5		0	0
Matériel de bureau, informatique, mobilier	118		0	0
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 177</b>	<b>0</b>	<b>454</b>	<b>493</b>
<b>TOTAL VENTILATION DES DOTATIONS DE L'EXERCICE</b>	<b>8 443</b>	<b>0</b>	<b>1 625</b>	<b>1 395</b>

## NOTE 5 PROVISIONS

En milliers d'euros	31 déc. 2016	Dotations	Reprises	31 déc. 2017
Amortissements dérogatoires	5 342	1 625	1 395	<b>5 572</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>5 342</b>	<b>1 625</b>	<b>1 395</b>	<b>5 572</b>
Provisions pour pertes de change	1 517	4 011	1 517	4 011
Autres provisions risques et charges	33 007	831	10 241	23 597
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>34 524</b>	<b>4 842</b>	<b>11 758</b>	<b>27 608</b>
Provisions dépréciation immobilisations	0	364	0	364
Provisions dépréciation immobilisations financières	1 560	1	923	638
Provisions dépréciation stocks et en-cours	18 062	325	2 828	15 559
<b>Provisions pour dépréciation</b>	<b>19 622</b>	<b>690</b>	<b>3 751</b>	<b>16 561</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>59 488</b>	<b>7 157</b>	<b>16 904</b>	<b>49 741</b>

En milliers d'euros	Dotations	Reprises
Exploitations	2 345	4 684
Financières	2 356	923
Exceptionnelles	2 456	11 297
<b>TOTAL</b>	<b>7 157</b>	<b>16 904</b>

Au 31 décembre 2017, la reprise exceptionnelle correspond à la provision relative au Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) pour un montant de +9,9 M€. La provision exceptionnelle de 23 598 K€ correspond à la provision relative au Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) à hauteur de 21 337 K€.

## NOTE 6 ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

<i>En milliers d'euros</i>	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 933	182	1 751
Prêts	409		409
Autres immobilisations financières	135	113	22
Clients douteux ou litigieux	34	34	
Autres créances clients	16 763	16 763	
Personnel et comptes rattachés	1 888	1 888	
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	0	0	
Etat et autres collectivités	26 227	11 215	15 013
Groupe et associés	41 038	41 038	0
Débiteurs divers	20 342	20 342	
Charges constatées d'avance	724	724	
<b>TOTAL ETAT DES CREANCES</b>	<b>109 493</b>	<b>92 299</b>	<b>17 194</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	0		

Les créances à plus d'un an relatives à la ligne « Etat et autres collectivités » correspondent à des crédits d'impôts (CIR et CICE notamment).

<i>En milliers d'euros</i>	Montant brut	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Avances remboursables	34 628	2 001	10 430	22 197
Emprunts à 1 an maximum à l'origine	2 390	2 390	0	
Emprunts à plus d'1 an à l'origine	45 000	0	0	45 000
Fournisseurs et comptes rattachés	90 998	90 998		
Personnel et comptes rattachés	9 264	9 264		
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	8 995	8 995		
Etat : impôt sur les bénéfices	774	774		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	672	672		
Etat : autres impôts, taxes assimilées	2 182	2 182		
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés	434	434		
Groupe et associés	16 390	16 390		
Autres dettes	31 763	4 027	15 724	12 012
<b>TOTAL ETAT DES DETTES</b>	<b>243 489</b>	<b>138 126</b>	<b>26 154</b>	<b>79 209</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	45 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	82 285			

**NOTE 7 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES**

En milliers d'euros	Devise	Taux intérêt	Année d'échéance	31 déc. 2017	
				Valeur nominal	Valeur comptable
Emprunt BEI	EURO	EURIBOR + marge	2024	55 000	45 000
<b>TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>				<b>55 000</b>	<b>45 000</b>

Latécoère a obtenu auprès de la BEI un financement global de 55 M€ afin de soutenir son développement. Au 31 décembre 2017, le montant tiré s'est élevé à 45 M€.

**Engagements financiers sur le crédit syndiqué**

LATECOÈRE ayant remboursé l'intégralité du crédit syndiqué et ayant obtenu la mainlevée des sûretés relatives à ce crédit, aucun covenant financier n'est applicable aux comptes clos au 31/12/2017 au titre de ce crédit.

**Engagements financiers sur le prêt de la Banque Européenne d'Investissement**

Le prêt de la BEI inclut des covenants financiers engageant la société à i) respecter un niveau maximum de ratio de levier (dette brute / Economic EBITDA), ii) respecter un niveau minimum de ratio de couverture des frais financiers (Economic EBITDA / frais financiers) et iii) respecter un niveau minimum de ratio de liquidité (Economic EBIT). Ils seront applicables à partir des comptes au 30 juin 2018.

**Engagements financiers sur le contrat d'affacturage**

Le contrat d'affacturage inclut des covenants financiers engageant LATECOÈRE à i) respecter un niveau minimum d'EBIT économique ajusté, calculé de façon trimestrielle sur une base de 12 mois glissants et ii) à respecter un niveau minimum de trésorerie, mesuré mensuellement.

**NOTE 8 AVANCES REMBOURSABLES**

L'avance remboursable la plus significative est relative aux programmes A380 (22,4 M€). Les avances sont remboursables en cas de succès du programme, et les remboursements sont liés aux livraisons de chaque produit ayant fait l'objet d'une avance. Les conditions de remboursement sont fixées dans la convention signée avec l'organisme prêteur.

**NOTE 9 PRODUITS A RECEVOIR, CHARGES A PAYER, CCA et PCA**

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Factures à établir	4 018	4 032
Intérêts courus à recevoir + divers	71	25
<b>Total des produits à recevoir</b>	<b>4 089</b>	<b>4 057</b>
Intérêts courus sur emprunts	13	119
Fournisseurs factures non parvenues	37 422	26 357
Charges fiscales et sociales à payer	12 688	12 959
Intérêts courus sur découvert	22	17
Autres	18 997	20 647
<b>Total des charges à payer</b>	<b>69 141</b>	<b>60 098</b>
Primes d'assurances	107	104
Charges diverses de gestion	617	802
<b>Total des charges constatées d'avance</b>	<b>724</b>	<b>905</b>
<b>Total des produits constatés d'avance</b>	<b>0</b>	<b>874</b>

**NOTE 10 CAPITAUX PROPRES**

Les actions de la société LATECOÈRE sont cotées sur EURONEXT PARIS, de NYSE EURONEXT compartiment « B ». Code ISIN : FR 0000032278

Le capital social s'élève à 188 789 804 €, et se décompose ainsi :

	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	94 043 676	2,00
Actions émises pendant l'exercice	351 226	2,00
Actions composant le capital social en fin d'exercice	94 394 902	2,00

Au cours de l'exercice 2017, deux augmentations de capital réservées aux salariés a été opérées pour un montant de 311 K€ et 391 K€.

En milliers d'euros	Montant
<b>Capitaux propres au 31/12/15</b>	<b>310 772</b>
Primes	2 194
Résultat 2016	-39 410
Distribution de dividendes 2015	0
Provisions réglementées	-473
<b>Capitaux propres au 31/12/16</b>	<b>273 083</b>
Primes +augmentation de capital	1 302
Résultat 2017	32 161
Distribution de dividendes 2016	0
Provisions réglementées	230
<b>Capitaux propres au 31/12/17 (1)</b>	<b>306 776</b>

(1) Dont réserves indisponibles pour couverture des actions propres pour un montant de 113 K€.

### Actions propres

En quantité	31-déc.-16	Acquisitions	Cessions	31-déc.-17	% du Capital
Titres LATECOÈRE	34 030	1 242 981	1 256 807	20 204	0,02%
En milliers d'euros	31-déc.-16	Acquisitions / Provisions	Cessions	31-déc.-17	Cours Moyen Acquisitions
Titres LATECOÈRE	128	5 672	5 728	71	4,01

### Plan d'attribution d'actions de performance

Conformément à l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juillet 2015, le Conseil d'Administration a mis en place un plan d'attribution d'actions au bénéfice de certains membres du Comité Exécutif. Ces attributions sont soumises à une condition de présence et à des conditions de performance économique et boursière. Les principales caractéristiques du plan sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Plan du 22/09/2015
Date d'assemblée	15 juillet 2015
Date du Conseil d'Administration	22 septembre 2015
Nombre total d'actions pouvant être attribuées	2 333 680
Période d'acquisition	4 tranches successives correspondant aux exercices sociaux 2015, 2016, 2017 et 2018
Durée d'acquisition	2 ans à compter de la date de leur attribution par le Conseil d'Administration
Durée de la période de conservation obligatoire des actions à compter de l'acquisition définitive	2 ans à compter de la date d'acquisition
Conditions de performance	oui (cf détail ci-après)

Les conditions de performance sont constituées :

- D'un critère de performance boursière pour un montant total maximum de 1 166 840 actions sur la base d'une augmentation du cours de l'action Latécoère par rapport à un cours de référence fixé pour chaque exercice social (exercice de référence) au titre des années 2015 à 2018,
- D'un critère de performance économique pour un montant total maximum de 1 166 840 actions en fonction d'un niveau d'EBITDA Economique récurrent constaté pour chaque Exercice de Référence au titre des exercices 2015, 2016, 2017 et 2018.

**Information sur l'évolution du plan**

	31-déc.-17
<b>Nombre d'actions attribuables en début de période</b>	2 333 680
Actions attribuées au cours des périodes précédentes	350 052
Actions attribuées au cours de la période	102 974
Actions acquises par les bénéficiaires	0
Actions annulées	0
<b>Nombre d'actions attribuables en fin de période</b>	<b>2 230 706</b>

**NOTE 11 CHIFFRE D'AFFAIRES**
**PAR DOMAINE**
*En milliers d'euros*

	31 déc. 2017		31 déc. 2016	
	Montant	%	Montant	%
Activité civile	438 426	98%	482 385	98%
Activité militaire	9 353	2%	10 579	2%
<b>TOTAL</b>	<b>447 779</b>	<b>100%</b>	<b>492 963</b>	<b>100%</b>

**PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**
*En milliers d'euros*

	31 déc. 2017		31 déc. 2016	
	Montant	%	Montant	%
France	190 070	42%	163 919	33%
Export	257 709	58%	329 044	67%
<b>TOTAL</b>	<b>447 779</b>	<b>100%</b>	<b>492 963</b>	<b>100%</b>

**PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE (EXPORTATIONS DIRECTES)**
*En milliers d'euros*

	31 déc. 2017		31 déc. 2016	
	Montant	%	Montant	%
Europe	221 164	49%	258 932	53%
Amérique	221 613	49%	229 716	47%
Asie	4 148	1%	4 308	1%
Autres	854	0%	7	0%
<b>TOTAL</b>	<b>447 779</b>	<b>100%</b>	<b>492 963</b>	<b>100%</b>

Il est à noter que cette décomposition ne traduit pas la destination finale des matériels produits par notre société. En effet, la plupart des ventes à nos clients français (Airbus France, Dassault,...) peuvent se trouver au final exportées.

**NOTE 12 RESULTAT FINANCIER**

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Produits financiers participations	69 811	3 448
Autres intérêts et produits assimilés	786	256
Reprise sur provisions et transfert de charges	923	429
Différence positives de change	3 050	9 721
Charges exceptionnelles diverses	40	2
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>74 610</b>	<b>13 855</b>
Dotations financières amortissements, provisions	2 356	1 517
Autres intérêts et charges assimilées	9 747	11 718
Différences négatives de change	8 112	22 819
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>20 216</b>	<b>36 054</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>54 394</b>	<b>-22 198</b>

Le tableau ci-après explicite l'impact de l'application de la norme ANC n°2015-05 :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2017 avec application norme ANC n°2015-05	31 déc. 2016 avec application norme ANC n°2015-05	31 déc. 2017 Application anciennes normes	31 déc. 2016 publié (application ancienne norme)	Impact de la norme ANC n°2015-05 sur les comptes au 31 déc. 2017	Impact de la norme ANC n°2015-05 sur les comptes au 31 déc. 2016
<i>Chiffre d'affaires net</i>	447 779	478 405	449 032	492 963	-1 254	-14 559
Produits d'exploitation	456 875	476 685	441 941	482 889	14 934	-6 203
Charges d'exploitation	484 354	486 996	465 768	477 781	18 586	9 215
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-27 480</b>	<b>-10 311</b>	<b>-23 827</b>	<b>5 107</b>	<b>-3 652</b>	<b>-15 419</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>54 394</b>	<b>-6 780</b>	<b>53 097</b>	<b>-22 198</b>	<b>1 297</b>	<b>15 419</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>32 161</b>	<b>-39 410</b>	<b>34 516</b>	<b>-39 410</b>	<b>-2 355</b>	<b>0</b>

**NOTE 13 IMPOT SUR LES SOCIETES**

L'impôt afférent à chaque résultat est déterminé en tenant compte des réintégrations et déductions fiscales pratiquées et des taux d'imposition applicables aux opérations concernées.

<i>En milliers d'euros</i>	Montant brut	Réintégrations et déductions fiscales	Assiette I.S.	Impôt société	Montant net
Résultat courant	26 915		20 994	0	26 915
Résultat exceptionnel	700		8 051	0	700
Intéressement	-1 220				-1 220
Participation des salariés	0				0
Crédit d'impôt	2 585				2 585
Divers	3 182				3 182
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>32 161</b>	<b>0</b>	<b>29 045</b>	<b>0</b>	<b>32 161</b>

Le poste divers comprend l'économie d'impôts liée à l'intégration fiscale.

**NOTE 14 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS**

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Dotations aux amortissements dérogatoires	1 625	989
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 763	997
Valeur d'actif des immobilisations cédées	40	616
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	831	30 090
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>11 260</b>	<b>32 693</b>
Reprises amortissements dérogatoires	1 395	1 462
Produits de cessions d'actifs	49	352
Produits exceptionnels sur opération de gestion	613	73
Produits exceptionnels divers	9 902	20
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>11 959</b>	<b>1 907</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>700</b>	<b>-30 786</b>

**NOTE 15 ENGAGEMENTS FINANCIERS****15.1 Crédit-bail immobilier**

Il n'y a plus de contrat de crédit-bail immobilier en cours au 31 décembre 2017

**15.2 Engagements de retraites**

Les engagements en matière de départ à la retraite non comptabilisés au bilan sont estimés au 31 décembre 2017 à 7 985 K€, charges sociales incluses contre 6 930 K€ au titre de l'exercice précédent. La part des engagements de retraite comptabilisés au bilan à hauteur de 565 K€ fait suite à la fusion absorption de la société LATECOÈRE AEROSTRUCTURE.

Les engagements de retraites sont calculés selon la recommandation n° 2013- 02 du Conseil National de la Comptabilité. Les estimations des obligations de la Société au titre des engagements du personnel des sociétés françaises ont été calculées par un actuair e indépendant en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation de 1,4% (contre 1,6% en 2016), taux calculé sur la base des taux observés au 15 décembre 2017 d'obligations d'entreprises de 1<sup>ère</sup> catégorie, le Groupe se référant notamment à l'indice Iboxx ;
- utilisation de la table de mortalité INSEE 2010-2012 ;
- la rotation du personnel constatée par tranche d'âge et par société ;
- âge de départ à la retraite : 66 ans ;
- progression des salaires conforme à la moyenne des dernières années ;

L'obligation est calculée charges sociales comprises. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés.

**15.3 Engagements financiers sur contrats en devises et couvertures de change**

Les principales modalités de couvertures sont les suivantes :

- transactions couvertes : estimation des flux futurs encaissés ou décaissés pour la période indiquées ;
- techniques de couverture : utilisation de contrats à terme ou de tunnels d'options garantissant un cours au pire sur les sous-jacents couverts.



Le montant total des contrats de couverture (contrats à terme et options) en USD s'élève au 31 décembre 2017 à 834 MUSD contre 924 MUSD à la clôture de l'exercice précédent. Ces engagements portés juridiquement par la société LATECOÈRE servent à couvrir l'ensemble du risque de change Euros/USD du Groupe.

#### 15.4 Engagements accordés aux sociétés du Groupe

Il n'y a pas d'engagements donnés (lettre de confort et caution solidaire) par la société LATECOÈRE aux sociétés du Groupe.

#### 15.5 Dettes garanties

Les garanties données s'élèvent à 51,9 M€ et sont principalement constituées de nantissements données dans le cadre du contrat d'affacturage. Certains contrats comportent des covenants et des engagements financiers décrits dans la note 7.

#### 15.6 Autres informations

La société LATECOÈRE est partie conjointement avec la société LATElec d'un contrat d'affacturage pour un montant total maximal de 100 M€ d'encours financé applicable de manière commune aux sociétés LATECOÈRE et LATElec. Pour la société LATECOÈRE, au 31 décembre 2017, le montant des créances clients cédées au factor s'élève à 68,5 M€. Le montant financé par le factor au titre des créances cédées s'élève à 61,4 M€. Au 31 décembre 2016, le montant des créances clients cédées au factor s'élevait à 90,1 M€. Le montant financé par le factor au titre des créances cédées s'élevait à 43,6 M€.

Dans le cadre de ses activités courantes ; la société LATECOÈRE a des engagements d'achats liés à la production. Ces engagements reposent principalement sur les prévisions de cadence des donneurs d'ordre et sont réalisés à des conditions normales de marché.

La société a également donné des engagements auprès des douanes pour un montant de 0,6 M€.

Latécoère fait appel à des prestations de conseil portant sur la conduite de la transformation du Groupe rémunérées à partir du moment où les initiatives commencent à délivrer des résultats. Selon ce principe de rémunération, les initiatives dont les plans d'actions sont en cours d'exécution à la clôture correspondent à un engagement de rémunération à hauteur de 4 M€.

Dans le cadre de la cession de la phase 1 du site de Périole, une partie du coût effectif des travaux de dépollution pourrait être supportée par la société Latécoère SA pour un montant maximal de 650 K€ selon les dernières estimations à date. S'agissant d'un passif éventuel, aucune provision n'est constituée.

### NOTE 16 INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES DÉROGATOIRES SUR LE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	Base	Incidence
Résultat net de l'exercice	32 161	32 161
Dotations aux amortissements dérogatoires	1 625	1 625
Reprises des amortissements dérogatoires	1 395	-1 395
Réduction d'impôt du fait des dotations	559	-559
Augmentation d'impôt du fait des reprises	480	480
<b>RÉSULTAT HORS INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES DÉROGATOIRES</b>		<b>32 312</b>

**NOTE 17 SITUATION FISCALE DIFFEREE**

<i>En milliers d'euros</i>	Base	Incidence
Amortissements dérogatoires	5 572	-1 918
Participation des salariés	0	0
ORGANIC	687	-248
Provision de départ à la retraite	565	-195
Ecart de conversion passif	1 091	-394
<b>SITUATION FISCALE DIFFEREE</b>	<b>7 915</b>	<b>-2 755</b>

**NOTE 18 EFFECTIF MOYEN**

	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Cadres	327	333
ETAM	496	528
Ouvriers	92	127
<b>TOTAL</b>	<b>914</b>	<b>988</b>

**NOTE 19 REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et des organes de direction (10 meilleurs salaires de la Société) s'élèvent pour 2017 à 2 835 K€.

## NOTE 20 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

*En milliers d'euros*

	Capital social	Réserves et Report à nouveau	Quote-part %	Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis et non remboursés	C.A. du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours du dernier exercice	Avals et cautions donnés par la société
<b>LATECOÈRE International Inc.</b> 1000 Brickell av. - suite 641 Miami Florida 33131 USA	500	119	100%	541	0	2 132	-12	0	0
<b>LATECOÈRE Développement</b> 135 rue de Périole 31500 Toulouse France	600	575	100%	572	0	0	667	181	0
<b>LATELEC</b> Z.I. La Bourgade rue Max Planck 31315 Labège France	7 600	68 880	100%	7 600	0	241 806	9 427	850	0
<b>LATECOÈRE Czech Republic s.r.o.</b> Letov Letecká Vyroba Beranovich, 65 199 02 Praha 9 - Letnany Czech Republic	24 746	7 164	100%	20 787	0	122 005	1 276	0	0
<b>LATECOÈRE Do Brasil</b> Av Getulio Dornelles Vargas 3,320 12305-010 Jacareí (SP) Brazil	7 798	0	98%	13 425	0	48 751	7 899	0	0
<b>Corses Composites Aéronautiques</b> Z.I. Du Vazio 20090 AJACCIO France	1 707	6 845	25%	2 700	0	67 494	1 444	0	0
<b>LATECOÈRE Bulgarie</b> 1142 SOFIA arrondissement de Sredets, 21 boulevard Patriarh Evtimy, entrée V, étag.3, apt 52	102	0	100%	100	800	458	-21	0	0
<b>Latécoère Bienes Raices</b> 1 calle Pierre-Georges Latecoere Colonia La Manga Hermosillo, Sonora 83220	0	-652	100%	0	0	203	64	0	0
<b>Latécoère Interconnection Systems Japan K.K.</b> 2-65-27 Kusunoki, Yatomi City, Aichi Prefecture	37	0	100%	38	0	0	0	0	0

Les éléments du bilan des sociétés dont la devise de fonctionnement est différente de l'euro a été converti au taux de clôture et les éléments du compte de résultat au taux moyen de la période clôturée.

## NOTE 21 PARTIES LIÉES

En milliers d'euros	Montants concernant les entreprises :	
	liées (contrôlées à plus de 50%)	avec lesquelles la société a un lien de participation
Titres de participations	42 925	2 700
Autres créances rattachées à des participations	0	0
Créances diverses	42 118	0
Créances clients et comptes rattachés	9 780	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 813	0
Dettes diverses	16 256	0
Produits d'exploitation	77 318	0
Charges d'exploitation	141 990	0
Produits financiers	2 549	0
Charges financières	1 863	0

## NOTE 22 INFORMATIONS SUR LES RISQUES

### 22.1 Risque de contrepartie

Du fait de la nature des principales contreparties, la société n'est pas exposée au risque de crédit de manière importante et ne prévoit aucune défaillance de tiers pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers de la société. A la clôture de l'exercice, la société n'a pas identifié de risque de crédit significatif sur ces actifs échus non provisionnés.

La société met en place des instruments financiers dérivés dans le but de réduire son exposition aux risques de change et de taux. Ces opérations sont contractées de gré à gré avec des banques de 1<sup>er</sup> rang et ne présentent pas à ce titre de risque de défaillance.

La trésorerie est placée au travers d'instruments monétaires sans risque auprès d'établissements bancaires de 1<sup>er</sup> rang.

### 22.2 Risque de change

De par son exposition internationale et les facturations faites en devises dollar à ses clients français, la société est confrontée à des risques de change. Le risque lié aux fluctuations du dollar est couvert pour partie par des contrats de ventes à terme et par des tunnels d'options. Le taux du dollar et le risque de change associé font partie des hypothèses futures estimées dans le cadre des contrats de construction pour la détermination des marges à terminaison.

## NOTE 23 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture.